



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et
l'agriculture

**Rapports de suivi à la réponse de la Direction à
l'évaluation finale de l'Initiative Eau et
Sécurité Alimentaire en Afrique (IESA):
GCP /RAF/428/SPA, GCP /BKF/049/SPA,
GCP /GUI/018/SPA, GCP /MLI/030/SPA,
GCPS/MLI/029/SPA, GCP /NER/048/SPA,
GCP /SEN/059/SPA**

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Bureau de l'évaluation (OED)

Ce rapport est disponible en version numérique sur: <http://www.fao.org/evaluation>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les vues exprimées dans ce produit d'information sont celles de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou politiques de la FAO.

© FAO 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des données figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, les données pourront être copiées, téléchargées et imprimées pour une étude ou recherche à titre privé, à des fins didactiques, ou pour l'utilisation dans des produits ou services à des fins non commerciales, à la condition que la FAO ait été reconnue comme la source et la détentrice des droits d'auteur et qu'elle ne soit en aucun cas tenue responsable des points de vue, produits et services des usagers.

Toute requête concernant les droits de traduction et d'adaptation ainsi que de revente ou à d'autres fins commerciales devra être faite par le biais de www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée à copyright@fao.org.

Pour de plus amples informations sur ce rapport, prière de contacter:

Directeur, OED
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Courriel: evaluation@fao.org

Introduction

1. Ce document est le suivi à la réponse de la direction de l'évaluation du Programme Initiative Eau et Sécurité Alimentaire pour l'Afrique. Le dit processus d'évaluation s'est déroulé du 8 avril au 30 mai 2013, et le rapport final, dont la majorité des recommandations ont été acceptées, été reçu en Aout 2013.

Avancées globales dans la réalisation des recommandations acceptées

2. De façon générale, l'ensemble des recommandations, faites par l'évaluation du programme de la phase I de l'IESA, a été pris en compte par les différentes organisations et structures auxquelles ont été adressées. Des contraintes liées au manque de ressources financières ainsi que le temps de mis en œuvre des actions ont été les principaux défis auxquels les différents projets ont été confrontés.

3. Dû aux différentes dates des clôtures des projets, la mise en œuvre des actions pour suivre les recommandations dans les différents pays a été très variée en de ces limitations:

- Les projets au Burkina Faso (GCP/BKF/049/SPA) et au Sénégal (GCP/SEN/059/SPA) ont fini leurs activités au mois de septembre 2013, un mois après le rapport d'évaluation
- En Guinée (GCP/GUI/018/SPA), le projet a continué jusqu'à la fin de l'année 2013, ce qui a permis relativement de mettre en œuvre quelques recommandations. Le projet est actuellement clôturé sur le plan financier et opérationnel.
- Les projets au Niger (GCP/NER/048/SPA), le projet au Mali (GCPS/MLI/029/SPA) et le projet de l'Unité de Gestion Inter-projets (GCP/RAF/428/SPA) ont finis leurs activités au mois de Juin 2014, un an après la réalisation de l'évaluation finale, ce qui a permis d'entamer les actions nécessaires pour le suivi des recommandations. Néanmoins, dans le cas de Mali, la situation complexe du pays pendant le période référencée a créé des difficultés énormes pour la réalisation de certaines activités prévues, notamment le déroulement d'ateliers dans certaines zones de conflit s'est avéré impossible.

4. Le bailleur des fonds, AECID, a approuvé une deuxième phase du programme IESA autant qu'un seul programme régional au lieu de projets nationaux comme précédemment avec l'Unité de Coordination mais seulement dans deux pays, le Mali et le Niger. La stratégie et le programme quinquennal de la deuxième phase de l'IESA ont été finalisés suivant les recommandations de l'évaluation indépendante. Le processus de formulation, ayant une approche participative et inclusive, a été basé sur la réalisation des consultations dans chacun des pays impliqués. Des ateliers de concertation ont été organisés autour des recommandations et des conclusions de l'évaluation par les bénéficiaires, la capitalisation des bonnes pratiques agricole, la revue tripartite et l'évaluation indépendante développée par l'EOD.

5. Le tableau ci-dessous résume les principales actions réalisées tenant en compte les propositions du rapport de l'évaluation.

Matrice du rapport de suivi

Recommandations de l'évaluation acceptées	Action approuvée dans la réponse de la Direction	Description des actions effectivement prises, ou raisons pour celles non prises. Prière d'ajouter des commentaires si nécessaire.	Impact (changements) des actions prises ¹	Evaluation du relevé d'interventions de la direction (voir ci-dessous) ²
<p>Recommandation 1: À toutes les parties prenantes. Prolonger de trois mois la date de clôture de l'UCIP en la reportant à décembre 2013 pour permettre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) finaliser le cadre stratégique régional; b) faire une synthèse sur les cinq études concernant la capitalisation des bonnes pratiques et sur les études de référence de la FAO en matière de l'Eau pour réaliser, avant la fin de l'année, un atelier régional pour valider le cadre stratégique régional; le thème de l'atelier final devrait être: « Eau et sécurité alimentaire: quelle place pour la petite et moyenne irrigation en Afrique de l'Ouest et sahélienne face aux défis climatiques, de la pauvreté et de l'OMD1». c) faire le plaidoyer et mobiliser des fonds pour démarrer la deuxième phase; d) développer des partenariats stratégiques avec les institutions et initiatives régionales (CILSS, CEDEAO et UEMOA, NEPAD, Grande Muraille Verte) en vue de trouver un ancrage régional 	<p>Une lettre officielle a été adressée à l'AECID pour demander l'extension.</p> <p>a) Recrutement d'un consultant pour la finalisation du cadre régionale stratégique de l'IESA II.</p> <p>b) Validation du rapport.</p>	<p>Plusieurs communications ont été entamées avec l'AECID pour l'obtention de la prolongation de la période de mis en œuvre des projets.</p> <p>Un consultant a été recruté pour quatre mois pour la finalisation du cadre régionale stratégique de l'IESA II.</p> <p>Le rapport de capitalisation de bonnes pratiques</p>	<p>Les projets ont été prolongés selon leurs disponibilités financières. Les projets au Sénégal et Burkina Faso ont finis leurs activités au mois de septembre 2013, celui de la Guinée Conakry au mois de décembre 2013 et les projets au Niger, au Mali et l'Unité de coordination régionale ont pris fin au mois de juin 2014.</p> <p>Le document des projets nationaux et le document du projet de l'Unité de coordination régionale ont été finalisés en considérant la composante régionale dans le nouveau cadre stratégique de l'IESA II.</p> <p>Un kit des bonnes pratiques</p>	<p>5</p>

¹ L'impact est ici défini comme le changement durable directement généré par les actions entreprises pour réaliser une recommandation déterminée. L'impact peut se produire à n'importe quel niveau, impliquant des changements dans les politiques, procédures, connaissances techniques, moyens d'existence, état des ressources naturelles, etc.

² **1 - Aucun:** aucune action n'a été prise pour réaliser la recommandation ; **2 – Médiocre :** plan et actions pour la mise en place de la recommandation sont encore à un stade très préliminaire ; **3 – Inadéquat :** la réalisation de la recommandation est inégale et partielle ; **4 – Adéquat :** la réalisation de la recommandation a progressé ; aucune trace cependant de ses résultats sur l'objectif visé ; **5 – Bon :** la recommandation a été pleinement réalisée et on entrevoit des signes de son impact sur l'objectif visé ; **6- Excellent :** il est incontestable que la recommandation a eu un impact positif sur l'objectif visé.

	<p>Edition et publication d'un kit de bonnes pratiques agricoles.</p> <p>c) Poursuivre des actions de mobilisation des ressources avec des rencontres et des actions de communication.</p>	<p>pratiques agricoles sur la gestion de l'eau et la sécurité alimentaire a été finalisé, validé et publié sur le site web de l'Initiative : http://fao-iesa.org/index.php/nouvelles-burkina/item/274-capitalisation-de-bonnes-pratiques-sur-la-securite-alimentaire</p> <p>Plusieurs actions de plaidoyer ont été menées dans la période concernée, toujours en s'appuyant sur des actions de communication. Entre autres, la réalisation du cinquième atelier régional avec la participation des partenaires régionaux, la réalisation de la discussion en ligne sur les aspects liés à la maîtrise de l'eau et la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur le Forum de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle pour l'Afrique de l'Ouest. Au niveau de l'établissement des partenariats, la coordination régionale a participé au processus AGIR de l'Union Européenne et à la task force de l'Initiative pour l'irrigation au Sahel de la Banque Mondiale. Des rencontres avec les différents bailleurs de fonds bilatéraux ont été développées dans les pays concernés.</p>	<p>retenues a été diffusé et les bonnes pratiques ont été incluses dans le plan de travail et le document du projet de l'IESA II.</p> <p>Les ressources pour le lancement de la deuxième phase de l'IESA au Mali, au Niger et au niveau de la coordination régionale ont été disposées avec la contribution du Gouvernement du Royaume de l'Espagne (AECID). Une deuxième contribution est attendue pour l'extension des activités des dits projets pour l'année 2015.</p>	
Recommandation 2 : A la FAO On recommande d'actualiser les stratégies nationales en matière de petite et moyenne irrigation et de définir une stratégie régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, tenant compte des évolutions récentes sur le plan institutionnel, des acquis de l'IESA phase 1 et d'autres interventions des partenaires techniques et financiers dans le secteur mis en avant dans l'étude sur la capitalisation des bonnes pratiques. Les divisions techniques de la FAO, celle de la Terre et des Eaux incluse, doivent	<p>La FAO peut bien sûr soutenir ces initiatives et le projet (s'il est prolongé) peut offrir un cadre opérationnel pour le développement de ces stratégies mais seulement à la requête des institutions concernées.</p> <p>Le principe d'une assistance technique aux pays pour des stratégies d'irrigation peut être une action parfaitement alignée avec les activités de la FAO.</p>	<p>A niveau général, et sur demande des pays, les bureaux de la FAO ont appuyé techniquement à l'élaboration des différentes stratégies liées à l'usage de l'eau agricole et au développement durable de l'agriculture. Une proposition de financement, au niveau de ressources allouées aux TCPs régionaux, a été faite pour l'élaboration de la stratégie régionale de la petite irrigation. La note conceptuelle est en processus de valorisation</p> <p>Action non réalisée.</p>	<p>Des stratégies concernant le développement durable et l'utilisation de l'eau agricole ont été développées et mises à jour dans certains pays de la sous-région. Plus concrètement au Niger l'estratégie de la petite irrigation ou irrigation de proximité a été élaborée. Au Burkina la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) a été</p>	3

<p>soutenir les gouvernements nationaux et les institutions sous régionales pour réaliser cette activité.</p>	<p>Au Mali, le premier volet de la recommandation, c'est-à-dire l'actualisation de la stratégie nationale en matière de petite et moyenne irrigation est réalisable au niveau national avec la collaboration de la direction nationale du génie rural ; cela nécessite la préparation d'un atelier national pour actualiser la stratégie nationale en matière de petite et moyenne irrigation</p> <p>Le Sénégal, à travers la Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural a tenu un atelier de partage, le 23 juillet 2013, du Document de Stratégie Nationale de Gestion Durable des Eaux de Ruissellement et de Lutte contre la Salinisation des Terres (SNGDERST) qui a été adopté.</p>	<p>Contact pris entre la DNGR et la Coordination Nationale pour examiner le niveau de priorité du Mali au sujet de la revue et l'actualisation de la stratégie nationale en matière de petite et moyenne irrigation.</p> <p>La Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural a tenu un atelier de partage, le 23 juillet 2013, du Document de Stratégie Nationale de Gestion Durable des Eaux de Ruissellement et de Lutte contre la Salinisation des Terres (SNGDERST) qui a été adopté.</p>	<p>adoptée par le Conseil des Ministres l'année 2013.</p> <p>Dans la deuxième phase d'IESA au Mali a été prévue, au niveau de renforcement de la gouvernance dans le secteur de l'eau agricole, la mise à jour de la stratégie de l'irrigation de proximité.</p> <p>La stratégie (SNGDERST) adoptée constitue le cadre national harmonisé de gestion de toutes les activités de Gestion Durable des Eaux de Ruissellement et de Lutte contre la Salinisation des Terres pour toutes les parties prenantes (Gouvernement, Partenaires Techniques et Financiers, Société Civile, Secteur Privé, Organisations de Producteurs).</p>	<p>2</p> <p>5</p>
<p>Recommendation3 : A l'UCIP</p> <p>On recommande de formuler le cadre stratégique du programme régional de cinq ans sur l'Eau, Croissance et Sécurité Alimentaire en faveur du développement de la petite et moyenne irrigation en vue de soutenir la croissance et lutter contre la pauvreté à travers l'amélioration du MDG1. Développer des partenariats stratégiques avec les institutions et initiatives régionales (CILSS, CEDAO et UEMOA, NEPAD,</p>	<p>Recrutement d'un consultant pour la finalisation du cadre régionale stratégique de l'IESA II.</p>	<p>Un consultant a été recruté pour quatre mois pour la finalisation du cadre régionale stratégique de l'IESA II.</p> <p>Les partenariats avec les organisations sous régionaux (CEDEAO, UEMOA, CILSS) ont</p>	<p>Le document des projets nationaux et le document de projet de l'Unité de coordination régionale ont été finalisés composante régionale dans le nouveau cadre stratégique de l'IESA II.</p> <p>La communication, la</p>	<p>5</p>

Grande Muraille Verte) et opérationnaliser un plan de communication en vue de mobiliser des fonds.		été impulsés avec des rencontres dans le différents pays et avec la participation des dits partenaires dans le déroulement de plusieurs ateliers	recherche des synergies et la priorisation des activités ont été améliorées sur base du dialogue. Dans le cas de l'UEMOA, l'alignement de la deuxième phase a été axé dans la formulation du nouveau Plan Régional Spécial de Sécurité Alimentaire dudit organisme. Dans le cas de l'Union Européenne le processus d'AGIR a été la base de dialogue et d'encadrement de la deuxième phase de l'IESA.	
Recommandation 4 : à toutes les coordinations nationales On recommande de développer une stratégie de communication à l'égard des ministères et des PTF selon les leçons et les acquis de l'IESA 1 afin de renforcer le cadre stratégique national en matière de l'Eau et la Sécurité Alimentaire et de se préparer à la seconde phase.	<p>Les mesures à prendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réalisation et diffusion d'un documentaire sur l'expérience de l'IESA -Edition et large diffusion du manuel de bonnes pratiques -Atelier national de partage d'expériences. <p>Burkina Faso:</p>	<p>-Réalisation et diffusion d'un documentaire sur l'expérience de l'IESA -Action non réalisée par manque de ressource.</p> <p>-Le manuel de bonnes pratiques produit sous l'IESA 1 a effectivement été édité et diffusé, quoique en nombre limité (50 exemplaires) auprès des structures déconcentrées et centrales et de quelques projets du Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA). Cette action a été possible grâce à la contribution financière d'un projet du MASA, le Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et de la Sécurité</p>	<p>1</p> <p>4</p> <p>Un kit des bonnes pratiques retenues a été diffusé et les bonnes pratiques ont été incluses dans le document du projet de l'IESA II. L'ensemble des bonnes pratiques retenues au Burkina sont incluses dans le rapport régional de capitalisation sur le site web : http://fao-</p>	

		<p>Alimentaire (PABSA). Une seconde édition est envisagée lorsque des ressources plus importantes seront disponibles.</p> <p>-Un atelier national de validation et d'appropriation du document de projet de la phase II de l'IESA pour le Burkina a été préparé et aurait dû se tenir depuis le premier trimestre de l'année. Cependant, il n'a pas pu avoir lieu par manque de ressources. Cet atelier aurait dû être le tremplin pour partager les résultats de la phase I de l'IESA, susciter l'adhésion des PTF à l'esprit du projet et engager résolument la partie nationale dans le plaidoyer pour la mobilisation des ressources.</p> <p>-Outre ce qui précède, des actions de plaidoyer ont été entreprises par le MASA en relation avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) auprès de quelques institutions de coopération bilatérales et multilatérales pour le financement de la seconde phase du projet.</p>	<p>iesa.org/index.php/nouvelles-burkina/item/274-capitalisation-de-bonnes-pratiques-sur-la-sécurité-alimentaire</p>	1
	Guinée Conakry	<p>Des visites post projet ont été réalisées sur les sites du projet avec les autorités gouvernementales (Ministre de l'Agriculture et Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture). Toutes ces visites ont été relayées par la presse nationale. Un film documentaire de 15 mn a été produit et diffusé à cet effet. Le document de projet et la note conceptuelle de l'IESA 2 ont été transmis aux partenaires techniques et Financiers (PTF).</p>	<p>Les résultats de la première phase et le document du projet de la deuxième phase ont été partagés avec les différents partenaires pour une meilleur alignement et synergie, entre eux, les représentants de l'Union Européenne, l'UEMOA et le CLSS</p> <p>La connaissance et la diffusion des acquis du projet et des bonnes pratiques retenues ont été améliorées.</p>	4

	Mali	Action non réalisée Une intervention de la Coordination Nationale du projet est envisagée auprès des prochaines réunions sous-groupe PTF irrigation pour la présentation des acquis d'IESA.	Cette action devrait viser à obtenir une meilleure visibilité des activités du Projet.	1
	Niger	Une plaquette a été éditée et diffusée sur le PPHSA par le chargé de la communication de la FAO. Par ailleurs, des parutions sur les activités et les résultats du PPHSA ont été faites dans des journaux de la presse écrite publique et privée. Un film documentaire réalisé sur les résultats du projet a été actualisé puis diffusé sur plusieurs chaînes de télévision nationale et même internationale. Au cours de l'année 2013, des sessions des cadres de concertation communaux, départementaux et régionaux se sont tenues sur l'ensemble des Zones. Des missions conjointes Coordination Nationale et certaines Directions du Ministère de l'Agriculture (Cellule Crédit du Ministère, Direction des Etudes et de la Programmation) ont été organisées sur l'ensemble des sites du Projet.	La connaissance des acquis de projet et l'appropriation pour les différents acteurs nationaux ont été améliorées.	5
	Sénégal	Contribution de la FAO dans le cadre des ateliers du processus de formulation du Plan Agricole quinquennal du Ministère. Cette activité est inscrite dans l'approche globale de communication et mobilisation des ressources du Cadre de Programmation par Pays (CPP) du Sénégal avec un accent particulier sur l'appui du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) du	Approche plus harmonisée de la communication institutionnelle et de la communication pour le développement rendant plus visible toutes les interventions dans une gestion axée sur les résultats	4

		Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural.		
Recommandation 5 : A la coordination nationale du Burkina Faso On recommande d'actualiser avec l'appui technique de la FAO, la stratégie de promotion et de valorisation de la petite irrigation pour mieux l'ancrer dans le contexte de la décentralisation et tenir compte des orientations stratégiques récentes du pays en matière de l'Eau.	Elaboration des TDR et de la note conceptuelle. -Requête du Gouvernement -Assistance FAO -Comité de suivi/supervision -Ateliers régionaux et nationaux de validation -Business Meeting La mise en œuvre de la recommandation doit prendre en compte l'évaluation de la stratégie nationale de développement durable de l'agriculture irriguée. Cet exercice permettra de répondre aux questions suivantes: -Quel est le niveau actuel de mobilisation des ressources financières? -Quels sont les résultats atteints après la mise en œuvre des trois premières phases? -Les objectifs de départ pourraient-ils être atteints à l'horizon 2015? -Quelles sont les réorientations possibles envisageables?	Cette recommandation est inscrite dans les actions prioritaires de la Direction Générale des Aménagements Agricoles et du Développement de l'Irrigation et la recherche de financement est engagée en vue de mobiliser les ressources à cet effet. L'horizon de mise en œuvre de la stratégie est 2015.		1
Recommandation 6 : A la coordination nationale du Guinée Conakry : On recommande d'utiliser les reliquats pour améliorer la qualité des aménagements qui ont été réalisés et aider les comités de gestion à se relier avec la fédération du Fouta	Amélioration des ouvrages de rétention et de distribution dans certains aménagements avec la participation des bénéficiaires et des entrepreneurs.	Les différents groupements évoluant dans la zone du projet ont été mis en relation avec la confédération nationale des organisations paysannes de Guinée (CNOP-G). Des améliorations sur certains aménagements ont été faites avec la participation des	Les groupements bénéficient des avantages de la CNOP-G grâce à leur adhésion à cette organisation faîtière. La gestion et l'accès à l'eau	5

Djallon avec la participation active de l'ANPROCA.		bénéficiaires. Le manque des ressources n'a pas favorisé l'achèvement des aménagements à tous les sites.	agricole ont été améliorés.	
Recommandation 7: A la coordination nationale de Mali. On recommande d'utiliser les reliquats pour finaliser les ouvrages non achevés.	Rédaction d'une lettre de prorogation du projet sans incidente financière au 31/12/13.	Préparation et soumission au bailleur de fonds d'une requête (lettre) de prolongation du projet par le MDR pour la finalisation des activités en cours. Approbation de la requête par le bailleur de fonds. Poursuite des activités du projet jusqu'au 31mai 2014.	Achèvement et mis en exploitation des ouvrages hydro-agricoles	6
Recommandation 8 : A la coordination nationale du Niger On recommande d'utiliser le temps et les ressources qui restent pour renforcer les capacités des organisations locales (comité de gestion), des activités en faveur des femmes (transformation des productions agricoles) et archiver les actes de sécurisation foncière.	La Direction recommande une extension de la durée du projet au 31/12/2013 ; L'organisation des sessions de formations soutenues pour les membres des OP, l'extensions de superficies irrigables sur les sites de la région de Tahoua, Et l'installation de moulins simples ou de plateformes multifonctionnelles pour alléger les travaux domestiques des femmes	La durée du projet a été prolongée jusqu'en Mars 2014. Trois sessions de formation ont été organisées à l'intention des membres des organisations de producteurs qui ont inclus les modules suivants : un module de formation en techniques d'élevage, un module de formation sur les techniques de production maraîchères ainsi qu'un module de formation sur la vie associative. En 2013, les extensions ont impliqué non seulement le site de Guidan Toudou dans la Commune Rurale de Kalfou dans le Département de Tahoua sur une superficie de 35 Hectares mais aussi sur deux autres sites dans le Département de Magaria dans la région de Zinder sur 30 Hectares (Gocholo 15 Ha et Kwaya 15 Ha). Les moulins simples ou de plateformes multifonctionnelles n'ont pas été réalisés à cause des coûts trop élevés proposés par la structure Nationale contactée (ONERSOL) pour proposer des factures pro formats.	Les capacités techniques et organisationnelles des membres des organisations ont été renforcées durant cette période L'extension a permis d'augmenter les superficies irriguées et les productions agricoles, au-delà des revenus des producteurs	3
Recommandation 9 : A la coordination nationale du Sénégal. On recommande d'utiliser les reliquats pour	Le Projet GCP/SEN/059/SPA	Le Projet GCP/SEN/059/SPA s'est achevé en	Achèvement et mise en	3

achever les travaux dans les règles de l'art et améliorer les moyens d'exhaure (sites de Diol Ndiaye, Toubé Diack, Ndourène, Keur Lèye, Djilor, Kaïré et Thiallé Mabour)	s'est achevé en fin juin 2013, mais le Projet GCP/RAF/428/SAF a pu soutenir l'Equipe de la Coordination	fin juin 2013 en même temps que l'évaluation. Les travaux prévus (achèvement de 10 puits) n'ont pas aboutis, l'entrepreneur étant défaillant, les moyens financiers insuffisants pour contracter avec un autre et la période n'étant pas propice car il s'agissait de mise en eau. Le Projet GCP/RAF/428/SAF a pu soutenir l'Equipe de la Coordination pour l'amélioration des moyens d'exhaures par l'achat de quelques motopompes et la formation des bénéficiaires pour la réparation des pompes existantes.	exploitation des ouvrages hydro-agricoles.	
--	---	--	--	--